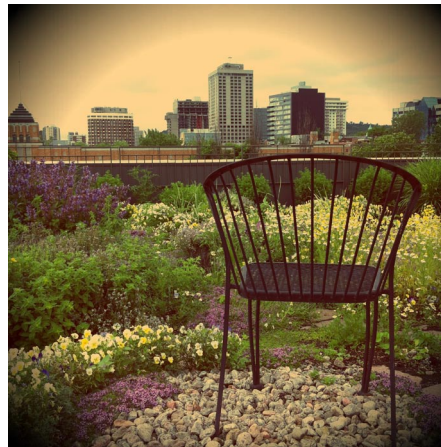


Juin 2012

L'Agriculture urbaine à Montréal

Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal



RAYSIDE | LABOSSIÈRE

Architecture Design Développement urbain

1215, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2L 1R5
t 514.935.6684 f 514.935.7620 c info@rayside.qc.ca www.rayside.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

1	RAYSIDE LABOSSIÈRE ET L'AGRICULTURE URBAINE	1
1.1	Une entreprise à vocation sociale engagée dans son milieu	1
1.2	Un potager sur le toit de nos bureaux	1
2	CONTEXTE	3
2.1	L'agriculture urbaine : un mouvement en plein essor	3
2.2	L'accessibilité à des aliments frais, un enjeu de santé et d'équité	3
3	QUEL DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE POUR MONTRÉAL?	4
3.1	L'agriculture urbaine comme stratégie de revitalisation des quartiers	4
3.2	Des jardins collectifs et communautaires qui répondent à la demande	5
3.3	D'autres initiatives qui ont de l'impact sur les quartiers	9
3.4	Les productions commerciales en ville : pour une plus grande autonomie alimentaire de la métropole	11
3.5	Préservons nos terres agricoles!	12
4	AGRICULTURE URBAINE ET ÉDUCATION	13
4.1	Pour une intégration des notions d'agriculture au cursus scolaire	13
4.2	Le soutien des projets pour enfants	13
5	AGRICULTURE URBAINE ET GOUVERNANCE	14
5.1	Définir une vision claire pour Montréal et la région métropolitaine	14
5.2	Responsabilité et financement partagés	14

1. RAYSIDE LABOSSIÈRE ET L'AGRICULTURE URBAINE

1.1 UNE ENTREPRISE À VOCATION SOCIALE ENGAGÉE DANS SON MILIEU

L'implication sociale comme créneau

Poursuivant la vocation sociale déjà affirmée par son fondateur, *Rayside Labossière*, participe à l'élaboration de projets architecturaux et urbains qui visent à améliorer le cadre de vie des montréalais, peut importe leur profil socio-économique. Depuis sa fondation, le bureau se consacre à la production de bâtiments et participe à la réalisation de dossiers sur la transformation des milieux qui tiennent compte des besoins de population. L'équipe joue un rôle qui dépasse bien souvent celui de l'architecte et accompagne les individus et les groupes dans toutes les sphères du développement de projets porteurs pour la communauté. D'ailleurs, la plupart des projets du bureau est directement liée au milieu social et communautaire : centres de la petite enfance, locaux pour des organismes communautaires, logements sociaux, réfections d'écoles, etc. L'équipe croit profondément que les questions d'aménagement, de développement social et d'action communautaire sont non seulement fondamentales, mais complémentaires.

Développement urbain social

Par sa participation à plusieurs comités de développement local et lieux de concertation, l'équipe de *Rayside Labossière* est fortement liée aux réseaux de planification et de revitalisation urbaine à Montréal et particulièrement dans les quartiers centraux. L'implication de l'équipe auprès des groupes communautaires et des lieux de concertation est dictée par la détermination de l'équipe à améliorer la qualité des milieux de vie, dont ceux où la défavorisation est importante. La firme a par ailleurs joué un rôle fondamental en amenant des institutions publiques de premier plan à s'impliquer dans plusieurs dossiers-phares du développement du centre-ville. L'équipe travaille avec différents outils urbanistiques, comme la cartographie, pour amener les acteurs de développement issus du milieu social et communautaire à s'approprier les enjeux de transformation des quartiers centraux et à jouer un rôle de premier plan dans les projets qui changent le visage de leur milieu.

Un changement s'est d'ailleurs opéré au cours des dernières années dans la dynamique communautaire des quartiers : les questions du verdissement et de l'agriculture urbaine prennent de plus en plus de place dans les priorités et les projets de revitalisation. Les groupes demandent à ce que soient considérés ces aspects de l'aménagement dans les projets qui se développent sur leur territoire. La préservation et la bonification des espaces verts sont aussi devenues des priorités, tout comme le verdissement des cours d'école et des terrains vacants. Bref, **une vision d'ensemble du verdissement des milieux de vie émerge** peu à peu et devient aussi importante que les questions d'habitation ou de transport.

1.2 UN POTAGER SUR LE TOIT DE NOS BUREAUX

Un bâtiment vert

Les convictions de l'équipe de *Rayside Labossière* s'expriment tout à fait à travers son propre immeuble : implanté au cœur d'un quartier central où plusieurs problématiques sociales coexistent, avec des bureaux ouverts sur l'une des principales artères commerciales, le bâtiment conçu par la firme se veut intégré à la communauté locale et vise à réduire son empreinte écologique par divers moyens.

Ayant obtenu la certification LEED, le bâtiment intègre différentes composantes qui en font un bâtiment « vert » : géothermie, récupération de matériaux de construction, optimisation de la ventilation et de l'éclairage naturels, utilisation de toilettes double-chasse, intégration de stationnements pour vélo et surtout, aménagement d'un toit vert intensif.

Un potager sur nos têtes

Au cours du processus de conception du bâtiment, le choix de faire une toiture verte semi-extensive s'est rapidement imposé. En plus de contribuer à la lutte aux îlots de chaleur urbains et de permettre la rétention d'une portion des eaux pluviales, le toit vert du bâtiment de la firme devient en été un véritable oasis dont profitent autant les travailleurs, de jour, que les résidents des quatre appartements, le soir et les week-ends.

De type semi-extensif (mais presque intensif), le toit vert est un véritable potager urbain où plantes comestibles vivaces et annuelles se mélangent. Plus de 60% de la surface est ainsi cultivée et les récoltes sont toujours fructueuses : tomates, fraises, courges, carottes, cerises de terre, fleurs comestibles et fines herbes variées sont récoltées par les travailleurs et les locataires qui profitent de végétaux frais, goûteux et gratuits. Des tables équipées de parasols permettent également de profiter de la qualité de l'espace et de la vue offerte sur le centre-ville. Bien plus qu'un bureau, le 1215 Ontario Est est un véritable milieu de vie qui fait la démonstration qu'une autre attitude vis-à-vis l'espace privé en milieu urbain peut être à l'origine de dynamiques urbaines positives.



Toit vert Rayside Labossière (1215 Ontario Est).
Photo: Alain Chagnon

Toit vert Rayside Labossière (1215 Ontario Est).
Photo: Alain Chagnon

Toit vert Rayside Labossière (1215 Ontario Est).
Photo: Alain Chagnon

2. CONTEXTE

2.1 L'AGRICULTURE URBAINE : UN MOUVEMENT EN PLEIN ESSOR

Pas étonnant que l'agriculture urbaine soit devenue le sujet de l'heure en matière d'aménagement à Montréal : les projets et initiatives en tous genres, les groupes de réflexion et de travail, ainsi que les listes de demande pour des jardinets ne cessent de s'accroître dans la métropole. Les montréalais montrent de plus en plus un fort désir de cultiver leurs fruits, leurs légumes et leurs herbes à proximité de leur habitation ou à tout le moins, de pouvoir bénéficier des produits cultivés localement. Tel qu'énoncé lors du colloque sur l'agriculture urbaine tenu le 17 mai dernier à Montréal, 51% des ménages montréalais font pousser quelque chose sur leur balcon, dans leur cour ou dans un jardin communautaire ou collectif.

Les bénéfices de l'agriculture urbaine ne sont plus à démontrer et la Ville elle-même reconnaît la pertinence de cette activité. En plus de contribuer à la sécurité alimentaire des résidents, l'agriculture urbaine constitue un loisir apprécié de la population, participe à la réduction des problématiques environnementales en milieu urbain et permet d'embellir les quartiers. Également, cette activité permet de développer la cohésion sociale, les réseaux sociaux et facilite l'intégration des personnes immigrantes ou isolées. Sa fonction éducative est par ailleurs indéniable.

Il est vrai que Montréal possède une longue et importante tradition en matière agricole et est souvent perçue comme un exemple de ville qui favorise et soutient cette pratique bénéfique à la communauté. Pourtant, la situation actuelle n'a rien à voir avec ce que connaissent les quartiers péricentraux montréalais il y a à peine 75 ans, alors qu'on retrouvait en plein cœur de Côte-des-Neiges, des grands champs cultivés. Sans proposer ici un retour à la vie campagnarde, plusieurs nouvelles formes d'agriculture urbaine permettant aux citoyens de se réapproprier en partie l'un des aspects fondamentaux de leur vie : leur alimentation.

2.2 L'ACCESSIBILITÉ À DES ALIMENTS FRAIS, UN ENJEU DE SANTÉ ET D'ÉQUITÉ

Comme l'explique l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal : « l'alimentation est un déterminant de la santé reconnu. La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, engagée dans la réduction des inégalités sociales de la santé, s'intéresse aux divers enjeux alimentaires de la région, notamment l'accès aux aliments sains.¹ » L'accès à des fruits et légumes frais à distance de marche (dans des commerces seulement), croisé avec la défavorisation, constitue l'un des principaux indicateurs utilisés par l'Agence pour évaluer la sécurité alimentaire des populations montréalaises.

La production agricole en milieu urbain constitue une approche particulièrement intéressante pour améliorer l'accessibilité à des aliments frais, particulièrement via la participation des ménages défavorisés à des jardins collectifs qui offrent également des ateliers d'horticulture et de cuisine. Le soutien des jardins collectifs dans les quartiers touchés par la défavorisation a certainement un impact direct sur la santé de plusieurs individus et contribue à réduire les iniquités sociales. Lors d'une entrevue accordée au Bulletin *Oeconomia Humana* en mai 2011, Éric Duchemin² suggère même de **dédier un pourcentage de l'espace de tout nouveau développement urbain à l'agriculture urbaine, au même titre qu'au verdissement**, en laissant le choix aux habitants de l'entretenir ou non; le but étant d'améliorer l'accessibilité à des aliments frais pour la population résidente.

¹ Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2007) « Les disparités dans l'accès à des aliments sains à Montréal », cahiers préparés pour chaque territoire de CSSS.

² Éric Duchemin, Ph. D en sciences de l'environnement, est professeur associé et chargé de cours à l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal. Il est fondateur et rédacteur en chef de la revue *VertigO*, membre du Collectif en aménagement paysager et agriculture urbaine durable (CRAPAUD) et initiateur de l'école d'été sur l'agriculture urbaine. Ses propos sont tirés du Bulletin *Oeconomia Humana*, Mai 2011, volume 9, numéro 4, entrevue réalisées par Audrey Meyer.

3. QUEL DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE POUR MONTRÉAL?

3.1 L'AGRICULTURE URBAINE COMME STRATÉGIE DE REVITALISATION DES QUARTIERS

Plusieurs quartiers montréalais nécessitent une revitalisation de leur cadre bâti et de leurs paysages. Certains font même l'objet d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour définir les orientations d'aménagement qui permettront d'opérer ce changement. Pourtant, même lorsque le verdissement fait partie des enjeux énoncés dans les documents de planification, l'agriculture urbaine n'est que très rarement mentionnée et encore moins considérée comme un levier pour la revitalisation des milieux de vie. Pourtant, les organismes qui soutiennent le développement de telles initiatives, comme certains éco-quartiers notamment, perçoivent des **impacts positifs significatifs en matière de revitalisation urbaine, tant au plan social que d'animation de l'espace urbain.**

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) reconnaît que l'agriculture urbaine peut contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de vie, mais il **la Ville de Montréal aura maintenant à intégrer ces considérations à ses propres documents de planification** : Plan de développement de Montréal, Schéma de l'agglomération de Montréal, Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, chapitres d'arrondissement, plans et politiques de la Ville de Montréal. Pour l'instant, à l'exception du Plan de développement durable, la thématique de l'agriculture urbaine demeure timide. Pourtant, au même titre que le réaménagement d'une artère commerciale ou qu'une opération de plantation d'arbres, le développement d'espaces cultivés anime l'espace et améliore l'ambiance d'un quartier.

Ainsi, il importe de reconnaître et de soutenir tous les efforts des groupes et organismes qui provoquent de leur propre initiative la revitalisation des milieux de vie et qui démontrent depuis plusieurs années l'efficacité de ces mesures. On peut penser aux nombreux jardins collectifs ou aux projets de plantation d'arbres fruitiers, de jardins éducatifs ou de toitures cultivées d'organismes et de logements sociaux. **Ces projets rassembleurs améliorent grandement la qualité des espaces publics et privés, rendent les paysages plus attrayants et moins insécurisants. Ils permettent en outre d'occuper de façon temporaire ou permanente les terrains vacants et sous-utilisés qui sont identifiés comme l'une des causes du sentiment d'insécurité. Par ailleurs, l'agriculture urbaine constitue un levier non négligeable pour la rétention des familles au centre-ville.**

Loin de constituer une simple dépense d'aménagement, le développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers peut stimuler le redéveloppement et augmenter l'attractivité d'un quartier déstructuré. Il est donc essentiel de passer de la volonté (néanmoins réelle de la part de la Ville de Montréal) aux actes : il faut assurer la mise en œuvre efficace du développement de l'agriculture urbaine à Montréal. L'intégration des enjeux de verdissement et d'agriculture urbaine à toutes les échelles de planification et dans projets d'aménagement de toutes tailles doit devenir un réflexe.

3.2 DES JARDINS COLLECTIFS ET COMMUNAUTAIRES QUI RÉPONDENT À LA DEMANDE

Les jardins communautaires – un succès à déployer davantage

À Montréal, on estime à 12 000 jardiniers qui bénéficient d'un espace dans l'un des 95 jardins communautaires (8000 jardinets) et les listes d'attente pour obtenir une parcelle sont partout très longues. Depuis 1975, le programme municipal permet aux jardiniers amateurs de cultiver une quantité relativement importante d'aliments frais à proximité de leur domicile. Une étude de Fabien Wegmuller et Éric Duchemin³ démontre bien **l'aspect multifonctionnel des jardins communautaires montréalais en ayant un effet sur huit grandes fonctions urbaines et sociales : l'aménagement urbain, l'environnement, la sécurité alimentaire, l'économie, la santé, les loisirs, l'éducation et les interactions sociales**. Les résultats de leur recherche illustrent l'importance particulière que revêt le jardin communautaire pour les utilisateurs, en ce qui concerne le contact avec la nature qu'il procure. La possibilité de se détendre, de faire baisser leur niveau de stress dans un espace vert, « un coin de campagne en ville » est fortement identifié comme un avantage du jardinage. L'aspect productif du jardin est par ailleurs plus importante pour les utilisateurs que l'aspect économique. Plusieurs partagent même le fruit de leurs récoltes avec leurs proches. Les volets éducatif (apprendre et transmettre les connaissances aux plus jeunes) et social (rencontrer des gens, développer des amitiés) ressortent également fortement comme retombées positives. Le tableau suivant, extrait de l'étude, présente l'ensemble des bénéfices exprimés par les jardiniers, les présidents de jardins, les animateurs horticoles et les agents de développement rencontrés.



Jardins collectifs de Rosemont . Photo: Ismael Hauteceur



Jardin collectif « Cantaloup » (Notre-Dame-de-Grâce),
Action Communiterre. Photo: Ismael Hauteceur



Jardin communautaire, rue Rivard (Plateau Mont-Royal).
Photo:http://denisauquebec.ublog.com/photos/montral_vert/jardin_communautaire_rue_rivard3.html

³ Wegmuller, F. et Duchemin, E. (2010) « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires », dans *VertigO*, vol. 10, no. 2 [En ligne] <http://id.erudit.org/iderudit/045508ar>

Catégorisation d'analyse selon les fonctions de l'agriculture urbaine et idées-clé des acteurs

Fonctions	Catégories	Idées dégagées des paroles des acteurs
Aménagement urbain	Contact avec la nature	Espace vert ; prendre l'air; îlot de campagne; espace de détente; lieu d'émerveillement; s'isoler du milieu urbain
	Espace horticole	Production; jardinage; entretien; propreté; alignement
Environnement	Démarche quotidienne	Compostage ; recyclage ; consommation responsable ; îlot de chaleur
	Idéologie personnelle	Perspective de changement ; développement durable ; connaissances et sensibilité aux problématiques environnementales
Sécurité alimentaire	Quantitative	Autosubsistance; besoin de base; transformation; de la production à la consommation
	Qualitative	Goût; fraîcheur; diversité alimentaire
Économie	Économie budgétaire	Économie d'argent; nécessité économique
	Source de revenu	Complément au revenu; vente de la production
Santé	Physique	Exercices physiques; aliment sain; lutte contre la maladie et le vieillissement
	Mentale	Bien être; anti-stress; pratiquer une passion; sentiment d'accomplissement; sentiment de fierté; reconnaissance sociale
Loisirs	Ludique	Passer le temps ; prendre du plaisir ; amusement
	Productif	Jardiner; travailler la terre; production horticole; produit de son travail
Éducation	Apprentissage personnel	Savoirs en plus; expérimentation
	Transmission de connaissances	Conseils; savoirs; valeurs; rayonnement de l'information
Interactions sociales	Dynamique personnelle	Échanger; rencontrer; partager; don; amitié
	Dynamique communautaire	Esprit de groupe; entraide; fêtes; partage des tâches

Puisque les trois objectifs clé identifiés par la Ville de Montréal dans le cahier de gestion du programme des jardins communautaires (Ville de Montréal, 1999) sont les suivants : stimuler les interactions sociales, favoriser l'embellissement du milieu (aménagement urbain) et rendre possible la production d'aliment nutritifs à peu de frais (sécurité alimentaire et économie); il semble qu'il existe une certaine cohérence entre les objectifs de la Ville et le discours des acteurs interrogés. Comme le concluent les auteurs :

« Les six catégories étudiées de ces trois fonctions sont présentes de part et d'autre. Il faut néanmoins préciser qu'au niveau des jardiniers, ce sont un contact à la nature, une transmission de leurs savoirs et l'aspect ludique du loisir qui font l'unanimité. C'est donc principalement une forme d'activité récréative à la recherche d'un contact avec un espace de détente et de nature, une reconnaissance sociale par la transmission de leurs savoirs et un passe-temps favori qui sont énumérés par les jardiniers. »⁴

Éric Duchemin⁵ affirme clairement que **les superficies disponibles pour les jardiniers montréalais, sous forme de jardins communautaires et de jardins collectifs, ne sont pas du tout suffisantes**. Il explique que « [l']objectif de la Ville était de fournir 1% de la population, des parcelles agricoles. Aujourd'hui [en 2011], on dénombre presque 9000 parcelles à Montréal. Pour une population d'environ 1,6 million d'habitants. » **Il manquerait donc au bas mot 7000 parcelles pour atteindre cet objectif**. De plus, la croissance récente du nombre de jardins collectifs démontre clairement la volonté des citoyens de cultiver l'espace urbain, d'où l'importance d'accélérer et soutenir ce développement.

Puisque les jardins communautaires obtiennent un franc succès et répondent à l'évidence aux besoins et attentes de plusieurs jardiniers urbains, il apparaît essentiel que la Ville de Montréal et ses Arrondissements assurent le maintien des parcelles existantes et augmente considérablement l'offre de jardinets disponibles à la population. De nombreux terrains vacants ou sous-utilisés pourraient accueillir de nouveaux jardiniers et participer à la revitalisation des quartiers. Les jardins communautaires ont fait leurs preuves, priorisons leur développement!

⁴ Wegmuller, F. et Duchemin, E. (2010), p. 15.

⁵ *Oeconomia Humana*, Mai 2011, volume 9, numéro 4, entrevue réalisées par Audrey Meyer.

Les jardins collectifs

On compte actuellement plus de 70 jardins collectifs soutenus par la Ville et les Sociétés paramunicipales sur le territoire de la Ville de Montréal. Contrairement aux jardins communautaires, qui sont constitués de plusieurs parcelles gérées de façon individuelle, les jardins collectifs ne comprennent qu'une seule parcelle, exploitée collectivement. Le caractère social et communautaire du jardin collectif est beaucoup plus important alors que la fonction ludique et récréative du jardin communautaire est plus évidente.⁶

Les jardiniers des jardins collectifs sont souvent affiliés avec des organismes à but non lucratif, des logements sociaux ou des lieux de culte pour la gestion du jardin, le recrutement de participants, l'aide aux participants ou la distribution des récoltes aux personnes dans le besoin. Les participants eux-mêmes sont parfois recrutés car ils sont identifiés comme « personne vulnérable » (personne isolée ou défavorisée) ou pour stimuler la cohésion sociale au sein d'un milieu de vie.

Principales différences entre les jardins collectifs et les jardins communautaires

Jardin collectif	Jardin communautaire
<ul style="list-style-type: none">• Parcelle unique exploitée en collectif• Mission sociale et environnementale explicite• Vocation alimentaire réelle• Sociabilité accrue	<ul style="list-style-type: none">• Parcelles multiples exploitées individuellement• Mission sociale et environnementale implicite• Vocation récréative• Sociabilité réduite (limitée)

Massé, B. et Beaudry M. (2007), p. 20.

Puisqu'ils permettent réellement d'assurer la sécurité alimentaire de plusieurs ménages et qu'ils ont des retombées positives sur le développement social des communautés, le soutien des jardins collectifs par la Ville de Montréal doit être assuré et pérennisé, autant pour leur mise sur pied que pour leur fonctionnement et ce, de façon équitable dans tous les arrondissements. Le pouvoir des Arrondissements en matière de réglementation et d'utilisation des outils d'urbanisme devrait être utilisé pour faciliter et non restreindre le développement de tels projets.

⁶ Massé, B. et Beaudry, M. (2007) « Les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, formes de renouvellement de la solidarité », Collectif d'études sur les pratiques solidaires, Cahier de l'ARUC-ÉS, Cahier No : C-01-2008

3.3 D'AUTRES INITIATIVES QUI ONT DE L'IMPACT SUR LES QUARTIERS

Les ruelles vertes



Ruelle Hawarden. Photo: Éco-quartier Peter-McGill

De plus en plus de ruelles sont verdies chaque année, entre autres grâce au travail important des éco-quartiers et des comités de résidants. **En plus de constituer de véritables îlots de fraîcheur urbains, les ruelles vertes offrent un intéressant potentiel pour la culture d'aliments.** Pourtant, encore très peu de ruelles comprennent des espaces « potagers ».

Certaines espèces végétales qui nécessitent peu d'entretien, comme les framboisiers par exemple, sont tout-à-fait appropriée pour de tels endroits. Comme la plantation de nouveaux arbres est courante dans les projets de ruelles vertes, la Ville pourrait encourager le choix d'espèces d'arbres fruitiers en fournissant les arbres, par exemple.

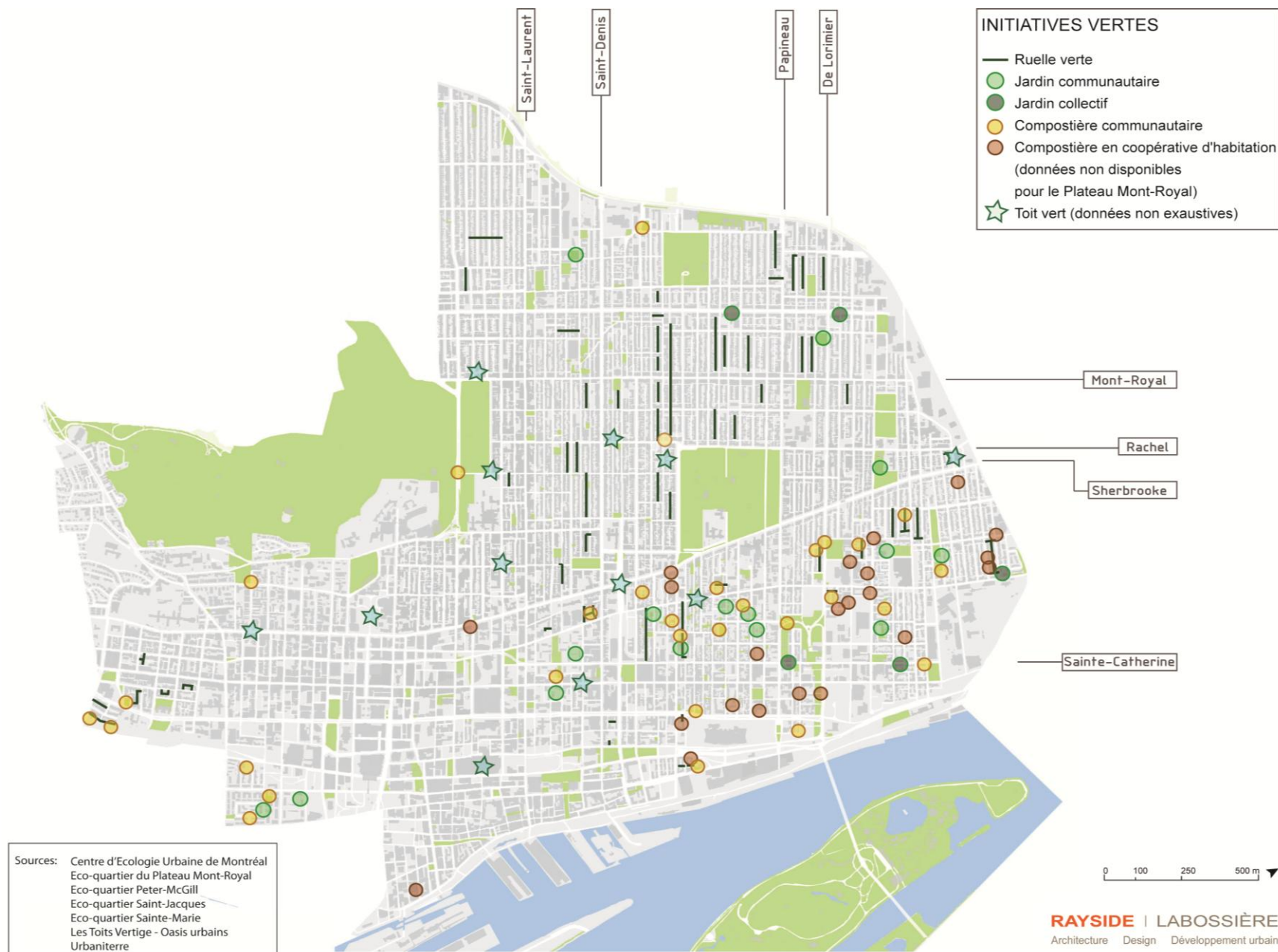
Il faut donc saisir l'opportunité qu'offre le réaménagement des ruelles vertes au cœur des milieux de vie pour intégrer des espèces végétales comestibles telles que les arbres et arbustes fruitiers qui peuvent produire suffisamment de fruits pour plusieurs familles.

Les toits verts cultivés

L'une des caractéristiques du cadre bâti montréalais est de comporter presque exclusivement des toits plats. Ces toitures offrent un immense potentiel, en termes de superficies utilisables pour divers usages complémentaires à la fonction principale du bâtiment. Par ailleurs, certains arrondissements, comme celui de Rosemont, ont osé prendre le tournant écologique et obligent désormais les propriétaires à installer des toitures blanches ou vertes lors de la construction ou de la rénovation de leur immeuble. Toutefois, l'écart de prix entre ces deux types de toiture est considérable.

Afin de permettre l'appropriation des espaces actuellement non utilisés sur les toitures montréalaises et ainsi contribuer à la réduction des îlots de chaleur urbains, l'aménagement de toitures vertes doit être fortement encouragé au moyen d'incitatifs financiers de la part de la municipalité. Les coûts d'adaptation de la structure pourraient par exemple être assumés en partie ou en totalité par la Ville. Les toits verts sont des endroits privilégiés pour l'agriculture urbaine. Une ressource pourrait également être fournie pour conseiller les jardiniers sur les particularités de la culture sur les toits.

QUELQUES INITIATIVES VERTES DANS LES ARRONDISSEMENTS DE VILLE-MARIE ET DU PLATEAU MONT-ROYAL (CENTRE-VILLE)



3.4 LES PRODUCTIONS COMMERCIALES EN VILLE : POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA MÉTROPOLE

Les serres urbaines

L'agriculture urbaine est souvent considérée à l'échelle de l'individu ou de la communauté, mais l'enjeu de la production locale d'aliments concerne l'ensemble de la région. Aussi, des moyens de production à grande échelle doivent voir le jour et participer au développement économique local de Montréal. **L'exemple des serres Lufa démontre qu'il existe des moyens mais surtout, un marché pour la production de légumes biologiques en milieu urbain.** Le succès de cette entreprise est encourageant et amène à se questionner sur la complémentarité des productions en dehors de la Ville de Montréal et la production possible en milieu urbain.

Dans l'optique de permettre aux résidents de Montréal de s'approvisionner au maximum en produits locaux toute l'année, différents projets de serres commerciales et communautaires, sur les toitures industrielles et commerciales comme au niveau du sol, pourraient voir le jour. Il est cependant essentiel de bien mesurer l'impact des productions commerciales en matière de consommation d'énergie, de ressources et de services municipaux (eau, électricité, systèmes d'égouts, etc.). La production commerciale doit demeurer avantageuse pour la région, tout en créant des emplois locaux. La complémentarité des espèces produites, dans les serres comme dans les milieux ruraux de la région, doit également être gérée sérieusement en fonction des besoins de la population, afin d'assurer la rentabilité des entreprises développées.

Les produits récoltés pourraient être offerts sur le marché régulier (dans les fruiteries, les marchés publics et même les supermarchés et les dépanneurs) pour rejoindre un maximum de résidents et pas seulement les ménages déjà sensibilisés à l'achat local et prêts à faire des efforts supplémentaires pour s'approvisionner (abonnement à des paniers bio, par exemple).

La production locale, à l'année, constitue une solution d'avenir pour favoriser l'autonomie alimentaire de la région métropolitaine. Les serres sur les toits représentent un moyen efficace de rentabiliser l'espace urbain et de répondre à une demande croissante pour des produits locaux et diversifiés. La Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec devraient appuyer politiquement et financièrement le développement de telles entreprises (par exemple en payant en partie ou en totalité les modifications nécessaires à la structure du toit). La création de serres communautaires dans les quartiers doit également être encouragée et supportée (ressources, support financier, etc.), au même titre que les jardins collectifs.

La conversion du patrimoine industriel en fermes urbaines

Une autre forme d'agriculture urbaine pour le moins surprenante s'est développée à Milwaukee, aux États-Unis, en 2008 : une ancienne usine d'équipement minier a été transformée en véritable ferme urbaine d'aquaculture où sont cultivés différents légumes, mais où sont également élevées deux espèces de poisson. L'entreprise *Sweet Water Organics*⁷ a effectivement créé un véritable écosystème où les plantes filtrent et purifient l'eau des bassins où les poissons grandissent et

⁷ Informations tirées du site web de *Sweet Water Organics* [en ligne] consulté le 13 juin 2012. <http://sweetwater-organic.com/about/hq>

Et de l'article « Comment reconvertir son usine en ferme écologique? », par Sophie Chapelle, Alter-Echo, Publié le 18 septembre 2010 sur Bastamag.net [en ligne] consulté le 13 juin 2012. <http://alter-echos.org/alternatives-concretes/comment-reconvertir-son-usine-en-ferme-ecologique/>

fournissent les nutriments nécessaires à la croissance des plantes. La ferme fournit de nombreux restaurants de la région en plus de créer des emplois au cœur de la ville. L'objectif principal de l'entreprise est de fournir des aliments de qualité à prix raisonnable à la population, tout en ayant un impact minimum sur l'environnement. Certains éléments du système restent à améliorer, notamment en ce qui concerne le maintien de la température de l'eau. À terme, la ferme vise à être autosuffisante énergétiquement.

Ce genre d'initiative montre tout le potentiel des zones urbaines en transition, pour lesquelles on peut trouver de nouveaux usages qui perpétuent leur vocation industrielle et permet de maintenir des emplois dans les quartiers centraux et péri-centraux.

Les initiatives innovatrices doivent être soutenues, particulièrement celles qui favorisent l'économie sociale et offrent une réponse directe à la demande locale. L'agriculture urbaine doit être considérée sous l'angle de la production maraîchère, mais également de l'élevage d'espèces animales (poissons, poules, abeilles, etc.) compatibles avec l'environnement urbain. Le développement de PME qui cherchent à développer ce type de culture doit être supporté par des programmes adaptés et les contraintes réglementaires ne doivent pas être un frein à ce type de projets novateurs.

3.5 PRÉSERVONS NOS TERRES AGRICOLES!

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) reconnaît clairement l'importance de la préservation des terres agricoles que comprend le territoire de la région métropolitaine. Ces terres sont d'excellente qualité et génèrent des revenus agricoles bruts par hectare supérieurs à ceux qui sont générés ailleurs au Québec. Dans son Plan d'aménagement et de développement, la CMM affirme même que : «[...] l'ensemble du secteur agroalimentaire métropolitain constitue un levier économique majeur du Grand Montréal. »⁸ Le Plan d'aménagement et de développement vise par ailleurs à augmenter de 6% la superficie globale des terres cultivées dans la région métropolitaine. La mise en valeur de l'activité agricole est par le fait même une priorité pour la CMM.

Pour garantir une plus grande autonomie alimentaire de la région, il faut cependant s'assurer que les petits producteurs et les agriculteurs désireux de produire des cultures variées plutôt que des grandes monocultures bénéficient d'un support équivalent aux producteurs céréaliers (dont la production est destinée au bétail ou à l'exportation). L'arrimage entre les programmes provinciaux et les besoins locaux est donc primordial. La préservation d'une grande biodiversité au moyen de la variété des cultures contribue à assurer l'autonomie alimentaire de la population, mais également, la santé de nos écosystèmes.

⁸ Communauté métropolitaine de Montréal (2012) *Un Grand Montréal attractif, compétitif et durable*, Plan métropolitain d'aménagement et de développement, Montréal, pp. 110-112.

4. AGRICULTURE URBAINE ET ÉDUCATION

4.1 POUR UNE INTÉGRATION DES NOTIONS D'AGRICULTURE AU CURSUS SCOLAIRE

S'il y a une génération sur laquelle il faut miser pour porter ce projet social qu'est l'autonomie alimentaire et la réappropriation de la terre nourricière, c'est bien celle des enfants. Tout comme la récupération et le recyclage, qui furent intégrés aux habitudes quotidiennes des enfants des trois dernières décennies, la culture du sol et le cycle alimentaire doivent redevenir des aspects communs de la vie des citoyens.

Depuis la disparition du cours d'économie familiale au tournant des années 2000, les jeunes ne reçoivent que quelques notions de base sur l'alimentation au cours de leur formation primaire et secondaire, alors que c'est l'un des aspects fondamentaux de la vie de toute personne.

Comme le propose la présidente de la Commission scolaire de Montréal, Mme de Courcy, un cours d'économie familiale revisité, qui intègre notamment des notions d'agriculture, devrait être réintégré au cursus scolaire au cycle secondaire. De façon générale, l'alimentation devrait être un sujet transversal, intégré aux différentes matières scolaires, au primaire comme au secondaire. La connaissance des enjeux liés à la production des aliments (ressources consommées, temps, travail nécessaire, valeur réelle des aliments, etc.) et des bienfaits des aliments sains sur la santé est fondamentale pour le bon développement de citoyens responsables et participe à la prévention de différents problèmes de santé de plus en plus courants.

4.2 LE SOUTIEN DES PROJETS POUR ENFANTS

Des écoles et différents organismes locaux, développent déjà des projets qui permettent aux enfants de se familiariser avec les notions d'agriculture. Parmi les initiatives prometteuses, notons : les projets d'agriculture dans les cours d'école; le *Projet Communiserre* (par Action Communiterre) qui consiste en la construction d'une serre à la fine pointe de la technologie sur le toit de l'École des enfants du monde à Notre-Dame-de-Grâce; les différents projets de la *Maisonnette des Parents*, dans Rosemont et notamment leur projet de poules en ville; et le projet *l'École de la forêt*, de Sentier Urbain, qui vise à susciter l'engagement des enfants dans le verdissement de leur quartier et de leur milieu scolaire. Ces initiatives du milieu communautaire peinent souvent à trouver du financement pour assurer leur réalisation et leur pérennité au fil des années. Néanmoins, elles permettent d'assurer une transmission des connaissances horticoles qui autrement, tendent à se perdre.

Dans l'optique de favoriser le développement durable et donc sur le long terme, il est essentiel d'assurer la transmission du savoir horticole aux enfants en supportant les organismes qui travaillent dans ce but.

5. AGRICULTURE URBAINE ET GOUVERNANCE

5.1 DÉFINIR UNE VISION CLAIRE POUR MONTRÉAL ET LA RÉGION MÉTROPOLITAINE

Comme pour les questions d'aménagement et de transport, la région métropolitaine et la Ville de Montréal doivent se doter d'une vision claire et intégrée de l'agriculture sur son territoire, ainsi que d'objectifs et de moyens de mise en œuvre précis qui en découlent. À toutes les échelles de la planification (PMAD, Schéma d'aménagement, Plan de développement de la Ville, Plan d'urbanisme, chapitres d'arrondissements, règlements d'urbanisme), le thème de l'agriculture urbaine doit être considéré et ce, de manière cohérente d'une échelle à l'autre.

Concernant l'agriculture urbaine, la CMM « [...] invite les MRC et les agglomérations à reconnaître l'agriculture urbaine dans leurs outils de planification. » Elle reconnaît elle-même le potentiel de l'agriculture urbaine pour « [...] contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de vie [...] »⁹. De son côté, la Ville de Montréal, telle qu'elle le précise dans le cadre de cette consultation publique sur l'agriculture urbaine, « [...] reconnaît l'importance des activités agricoles urbaines et est impliquée dans de nombreux projets. Elle souhaite leur développement. » La Ville de Montréal convient par ailleurs que l'agriculture urbaine présente des bénéfices pour le développement local et social de ses milieux de vie.

Puisque l'agriculture urbaine fait partie intégrante de l'aménagement du territoire, les outils urbanistiques de planification et d'aménagement doivent servir à mettre en œuvre une vision claire et intégrée, définie par l'ensemble des acteurs concernés par l'agriculture urbaine et l'aménagement du territoire. La création d'un zonage spécifique à l'agriculture urbaine pourrait faciliter grandement le déploiement de cette fonction urbaine qui ne s'insère dans aucune catégorie existante et est ainsi difficile à développer.

5.2 RESPONSABILITÉ ET FINANCEMENT PARTAGÉS

Le Groupe de travail en l'agriculture urbaine (GTAU) a identifié certaines problématiques actuelles qui limitent le développement de projets d'agriculture urbaine à Montréal¹⁰:

- + La pression sur l'occupation du territoire par le développement de projets immobiliers;
- + La présence de contaminants dans certains sols;
- + Le sous-financement des initiatives et l'absence de stratégie en faveur de l'agriculture urbaine;
- + Le manque de disponibilités des parcelles dans les jardins communautaires des quartiers centraux.

⁹ Communauté métropolitaine de Montréal (2012) *Un Grand Montréal attractif, compétitif et durable*, Plan métropolitain d'aménagement et de développement, Montréal, p. 111.

¹⁰ Groupe de travail en agriculture urbaine (2012) *Présentation des requérants de la consultation publique*, Montréal [en ligne] consulté sur le site de l'Office de consultation publique de Montréal. <http://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P58/4o1.pdf>

Certains de ces problèmes peuvent être adressés par la Ville de Montréal. La réserve et l'octroi de sites et la décontamination des terrains peuvent être pris en charge par la municipalité pour garantir le développement de jardins collectifs et communautaires ou de serres communautaires, dans les milieux de vie. Assurer que la superficie totale des parcelles cultivables dans chaque quartier est en effet du ressort de la Ville et de ses Arrondissements. De même, la réglementation concernant le verdissement des toitures et des ruelles relève des Arrondissements et l'octroi de subventions pour ces activités devrait être octroyé par les Arrondissements (même si les fonds proviennent des paliers supérieurs).

Néanmoins, concernant le financement des projets, il est invraisemblable de demander à la Ville de Montréal d'assumer la facture découlant de chacune des recommandations présentées dans ce mémoire. Puisque l'enjeu n'est pas que métropolitain et concerne l'aménagement et l'économie à l'échelle provinciale en touchant plus de la moitié de la population du Québec; et puisque l'agriculture urbaine est intimement liée aux enjeux de santé des individus, le Gouvernement provincial a assurément un rôle d'importance à jouer dans le développement des projets porteurs.

Autant la Ville de Montréal et ses Arrondissements, que le Gouvernement du Québec doivent assumer de plus grandes responsabilités, notamment financières, en matière d'agriculture urbaine, afin de mieux coordonner les efforts déployés et assurer le développement de projets porteurs et structurants pour les communautés.

